

AFFAIRE N° 5

APPROBATION MARCHES par CORRESPONDANCE pour FOURNITURES MEDICAMENTS à la Pharmacie de l'HOPITAL ST JACQUES (1952)

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 19 Octobre 1953

Mesdames,

Messieurs,

dont Il reste à régler à divers pharmaciens de la Ville qui, pendant l'année 1952 et à différentes dates, ont fourni à l'Hôpital St Jacques, des médicaments dont le montant, compte tenu des fournitures déjà livrées, dépasse la somme de 250.000 Frs CPA.

les médicaments ont été achetés sur prescriptions médicales

Le Maire, en présence de ses conseillers, a bien voulu approuver les marchés-lettres établis avec les Pharmaciens ci-après :

Mme Marcelle HOARAU, pour la somme de	163.665.-
M. Marcel HOARAU, pour la somme de	91.780.-
J. BERTIL pour la somme de	369.795.-
H. du MESNIL pour la somme de	20.789.-
Max HOARAU, pour la somme de	149.653.-

Pour le paiement de ces comptes, les crédits sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice en cours au chapitre XXX bis art. 1./.

Le Sénateur-Maire,
Signé: OLIVIER.

Adopté à l'unanimité.